



BALADES ET RANDONNEES PEDESTRES VENDARGUES

Association affiliée à la Fédération Française de Randonnée Pédestre et de Marche Nordique

BULLETIN D'ADHESION Saison 2024-2025

Activités pratiquées : Balade Randonnée Marche nordique

Nom : Prénom : Né(e) le :

Adresse :

Code postal : Ville : Tél :

Email : Sexe : F M

Personne à contacter en cas d'urgence

Nom : Prénom : Tél :

CERTIFICAT MEDICAL

Pour 1^{ère} adhésion (avec prise de licence), un certificat d'aptitude à la pratique de la randonnée pédestre et/ou marche nordique (datant de – 3 mois) est obligatoire ainsi qu'à chaque reprise de licence après une interruption de 2 saisons ou plus.

Renouvellement annuel de la licence : le certificat médical n'est plus exigé. L'adhérent doit attester avoir répondu « non » à toutes les questions au questionnaire de santé en toute honnêteté. En cas de réponse positive à une ou plusieurs questions, la commission médicale fédérale conseille de consulter un médecin sur la poursuite de la pratique de la randonnée et/ou marche nordique. Cet auto-questionnaire est la propriété du licencié et ne doit pas être montré au club ou à ses animateurs

Compétiteurs : Pour participer à des compétitions ou événements sportifs assimilés comme tels par la FFRandonnée , un certificat médical daté de moins de 3 mois est obligatoire tous les trois ans lors du renouvellement de la licence (saisons sportives). Entre ces certificats médicaux, les compétiteurs doivent remplir le questionnaire de santé fédéral et attester avoir répondu « non » à toutes les questions.

Droit à l'image : J'accepte que la diffusion de mon image puisse être utilisée lors de diaporamas ou sur le site de l'association. OUI : NON :

Cotisation annuelle : 50€ (Pour toutes les activités)

La cotisation annuelle comprend l'adhésion au club, la licence de la Fédération Française de Randonnée Pédestre et de Marche Nordique et l'assurance qui lui est associée.

Sympathisants : qui souhaitent participer aux moments conviviaux et aux grands événements de l'association "Balades et Randonnées" qui ne participent pas aux marches et aux randonnées. Leur cotisation sans licence est ramenée à 20€.

Après avoir renseigné toutes les rubriques de cette fiche, je déclare (cocher les cases) :

M'inscrire en tant que licencié.

M'inscrire en tant que sympathisant.

Vouloir participer à des compétitions le cas échéant.

Avoir répondu NON à toutes les questions du questionnaire de santé.

Avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'association.

Être en possession de ma carte vitale lors des sorties.

Avoir pris connaissance de la charte du randonneur (site de la FFR).

Date :

Signature :

A joindre :

- Un virement (préconisé) ou un chèque de 50€ (20€ pour les sympathisants) libellé à l'ordre de : Balades et randonnées - Vendargues.
- Le certificat médical (si 1^{ère} inscription ou au terme des 3 ans pour les compétiteurs).

Cette demande d'adhésion ne sera traitée que lorsque l'ensemble des documents nécessaires aura été fourni

Contact : Président 06 89 13 73 04

Mail : randonneeballademn@gmail.com

(Vous pouvez, avant votre éventuelle inscription au club, tester une ou deux randonnées ou séances de marche nordique)